

RAPPORT D'ÉVALUATION RAPIDE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE SUITE AUX INONDATIONS DE TINTANE

Préparé par :

Etienne E. TCHECOUNNOU
Chef du Sous Bureau PAM d'Aioun al Atrous
(Hodh el Gharbi)

Membres de la Mission :

- Dr. Jean Claude Mubalama, PO. Santé et Nutrition/UNICEF.
- Gueladio Thiam Ali, P.O. WASH/UNICEF
- Alpha N'gaide, P.O. Communication du Programme pour le changement de comportement/UNICEF.
- Dr. Yacouba, Epidémiologiste /OMS.
- Etienne Tchecounnou, Chef sous bureau Aioun al Atrous/PAM.
- Taleb Bouya, Salem, Assistant programme Aioun al Atrous/PAM.

11 au 14 août 2007

Résumé

Des pluies diluviennes qui se sont abattues sur le sud-est du pays les 6 et 8 août 2007 ont occasionné l'inondation de la ville de Tintane. Cette inondation a causé la mort de deux personnes et endommagé toutes les infrastructures publiques et privées. Les habitations des petits villages voisins ont été également touchées. La zone inondée représente près des 3/4 de la superficie habitée par les populations. 2 500 familles, soit environ 12 500 personnes¹ seraient affectées par cette catastrophe, même si l'opération de recensement se poursuit en vue de déterminer le nombre de familles effectivement sinistrées.

Selon les informations reçues des autorités administratives locales, les 2/3 de la population sinistrée dépendent du commerce et des petits métiers (artisanat), tandis que le 1/3 est constitué d'agropasteurs.

Tout le commerce de la ville a été englouti par les eaux, de même que les superficies cultivables, occasionnant pour ces ménages des pertes des réserves alimentaires et des animaux d'élevage, avec pour conséquence la réduction des disponibilités alimentaires au niveau de la ville. Une pénurie alimentaire a été observée après le choc, suivie du renchérissement des prix des denrées de première nécessité.

La destruction des entrepôts commerciaux a considérablement réduit les capacités de stockage des commerçants, limitant ainsi les importations des produits alimentaires.

En absence de statistiques sur le niveau du stock avant la crise, les commerçants (non affectés par la catastrophe) ont confirmé avoir considérablement réduit leurs importations, à cause de la faiblesse de la demande et de la faible capacité de stockage entraînées par le choc.

Le problème de la disponibilité alimentaire se posera avec beaucoup plus d'acuité pour la population surtout agricole à partir du mois de novembre, étant entendu que les semis ont été engloutis par les eaux et qu'ils ne pourront rien récolter pendant cette campagne.

Cette inondation a entraîné des pertes d'emplois aussi bien pour les petits commerçants, les artisans que pour toutes les autres personnes qui vivent des petits métiers du secteur tertiaire. Ainsi, même s'il existe une disponibilité (relativement faible) au niveau de la ville (approvisionnement du marché local à partir de Kiffa situé à 150 km et Nouakchott), les ménages sinistrés ne disposant plus d'aucun moyen de subsistance, ne pourront pas avoir accès en toute sécurité à une nourriture suffisante, à la suite de cette catastrophe.

Avec la destruction du bétail de case et la paralysie du commerce, ces ménages ne disposent plus de pouvoir d'achat, ni d'autres sources de revenu ou de biens contribuant aux moyens de subsistance, et sont très limités dans leurs stratégies de résilience.

Sur le plan de l'utilisation de la nourriture, avec la perte des équipements de cuisine, l'on note une impossibilité temporaire de préparer et de cuisiner les aliments.

Dans le domaine de nutrition et de la santé, même si les dispositions en place (approvisionnement en eau potable, construction de latrines, installation des postes de santé, etc.) ont permis de maîtriser le risque d'épidémies de diarrhée et autres maladies

¹ Selon l'Office National de Statistiques, le nombre moyen de personne par ménage est 5.

véhiculées par l'eau, les risques induits d'un accroissement de la malnutrition ne sont pas à écarter.

En tout état de cause, le choc subi par les familles sinistrées a créé un grand écart entre leurs besoins de consommation alimentaire et ceux que ces familles sont en mesure de se procurer sans avoir recours à des stratégies de détresse.

D'importants lots de matériels (tentes, couvertures, médicaments, produits de désinfection, etc.) reçus par le gouvernement à travers les aides bilatérales et mis à la disposition du Bureau de Coordination du Commissariat Chargé de la Protection Sociale et de la Sécurité Alimentaire (CCPSSA) pour être distribués aux sinistrés, pourront couvrir les besoins matériels de ces familles. Mais les 260 tm de vivres distribués par le gouvernement et autres organisations humanitaires (Croissant Rouge des Emirats Arabes Unis, Croissant Rouge Koweïtien) ne couvriront qu'environ un mois de ration aux 2 500 familles sinistrées. En absence d'une aide alimentaire supplémentaire, la situation alimentaire et nutritionnelle des familles sinistrées risque de se détériorer.

C'est pourquoi une aide alimentaire est immédiatement requise pour couvrir les besoins des 12 500 personnes sinistrées durant une période de trois mois. La mise en œuvre de cette opération nécessitera 685 tonnes de vivres.

Cependant, une évaluation plus approfondie serait souhaitable pour une analyse plus poussée de l'impact de cette inondation sur la sécurité alimentaire de ces familles sinistrées.

1. Introduction

Le département de Tintane est l'un des 4 départements de la région du Hodh El Gharbi située elle-même au sud-est du pays. La ville de Tintane (l'une des 5 communes que compte le département) est située à 740 km de Nouakchott et compte un effectif de la population estimé à 15 000 habitants.

Centre commercial par excellence, elle dispose d'importantes potentialités agricoles (culture de décrue dans les dépressions, sous les palmiers dattiers et derrière les barrages) et d'élevage. Elle est construite dans une grande cuvette de plus de 15 km de longueur sur 10 km de large.

Deux (2) pluies successives de 90 mm et de 20 mm se sont abattues sur cette ville respectivement le 06/08/07 et le 08/08/2007. En plus de cette quantité d'eau, la ville située dans cette zone inondable sans évacuateur naturel a également reçu d'énormes quantités d'eaux de ruissellement provenant des versants avoisinants provoquant la submersion de plus de 2/3 de ses habitants. Malgré le caractère récurrent de ce phénomène auquel se trouve confrontée cette ville (même pendant les années de pluviométrie normale), l'ampleur de la catastrophe enregistrée cette année remonte à plus d'un demi-siècle dans l'histoire de cette ville.

Totalement encerclées par les eaux qui ont envahi les habitations jusqu'aux toits, les populations sinistrées, estimées par les autorités administratives locales à 2 500 familles, ont été évacuées de leurs habitations avec des embarcations de secours et installées sur 4 sites d'accueil.

2. Objectifs et méthodologie de la mission

Objectif

L'objectif de la mission effectuée en collaboration avec les autres partenaires du SNU à savoir l'UNICEF, l'OMS et le PNUD (10-13/08/2007 et prolongée par l'équipe du Sous Bureau PAM le 14/08/2007) est de procéder à une évaluation rapide de la sécurité alimentaire des populations sinistrées en vue de fournir les premières indications sur le type et l'étendue de l'assistance qui pourrait se révéler nécessaire.

De façon spécifique, il s'agit de :

- voir s'il existe des disponibilités alimentaires pour les populations sinistrées et si ces ménages affectés peuvent avoir accès à la nourriture et à leur utilisation à la suite de cette inondation,
- procéder à une enquête de nutrition rapide auprès des enfants de 6-59 mois (des ménages sinistrés) et des femmes enceintes et mères allaitantes (sinistrées) pour la mise en place (éventuelle) d'un programme de récupération nutritionnelle au profit de ces groupes cibles.

Méthodologie

La mission a recouru à la collecte des données secondaires pour les informations relatives à la sécurité alimentaire (disponibilité, accès et utilisation) des familles sinistrées. Ainsi, des entretiens ciblés ont été réalisés avec les autorités gouvernementales (Ministère de la Santé), administratives locales (Wali, Hakem, Maire), les chefs des services techniques (Délégué du Ministère du Développement Rural, Délégué du Ministère de l'Environnement, Directeur Régional de l'Action Sociale et Sanitaire, Médecin chef du Centre de Santé de la Moughataa, etc.) et les élus locaux.

Concernant les données sur le statut nutritionnel des enfants (6-59 mois) et des femmes enceintes/mères allaitantes, la mission a privilégié la collecte des données primaires en procédant à un dépistage actif des enfants et des femmes enceintes/mères allaitantes sur les sites.

3. Contexte socioéconomique - conditions antérieures à l'inondation

Selon les informations reçues du maire de la commune, 70% des populations de la ville de Tintane vivent du commerce et des petits métiers contre 30% qui tirent leurs revenus de l'agriculture et de l'élevage.

En effet, cette ville dispose d'une grande oasis de plus de 5 km de long dont la production de dattes et autres produits sous-palmiers (blé, légumes, niébé, fruitiers, etc.) assurait une part importante de la sécurité alimentaire des populations non seulement de Tintane mais également de toute la wilaya du Hodh El Gharbi.

Cette frange de la population agricole traversait une période de soudure extrêmement difficile sur le plan de la sécurité alimentaire, à cause de la faible production enregistrée pendant la campagne écoulée. Le Commissariat Chargé de la Protection Sociale et de la Sécurité Alimentaire (CCPSSA) avait procédé à une distribution gratuite de 41 tm de vivres au profit de quelques familles vulnérables ciblées dans cette ville en juillet 2007.

Selon les résultats de l'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages effectuée par le PAM et l'Office National de Statistiques (ONS) en juin 2007, 27% des ménages de la Moughataa de Tintane seraient en insécurité alimentaire ou à risque élevé d'insécurité alimentaire.

4. Impact général et démographie

L'ampleur de cette inondation est telle que les conséquences sur les populations et les infrastructures sont énormes. Au-delà des 2 pertes en vie humaines, toutes les infrastructures publiques et privées sont détruites. Le centre de santé de la Moughataa, 6 écoles (sur 7), les banques, les dépôts pharmaceutiques, le système d'assainissement et d'adduction en eau potable sont submergés. La route de l'Espoir (route inter-Etats) submergée d'eau à hauteur de 1,5 mètre est coupée sur plus de 10 km, rendant ainsi la circulation impossible.

Les dégâts enregistrés sur le secteur agricole sont également importants avec la destruction de toutes les digues et diguettes et l'inondation de plusieurs périmètres maraîchers et fruitiers, même s'il n'a pas été possible aux services compétents de fournir des données précises à ce stade de l'évaluation.

Les commerçants et les personnes exerçant les petits métiers, ne peuvent véritablement plus exercer leurs métiers à cause de l'inondation qui a affecté tout le commerce.

Le nombre de familles touchées par cette catastrophe est estimé à 2 500, soit 12 500 personnes (sur une population d'environ 15 000 habitants). Ces familles sinistrées, sans abri, ayant perdu tous leurs moyens de subsistance, sont installées sous des tentes montées sur les 4 sites d'accueil à savoir : Buniya, Seif, Egueny et Somelec. S'il est vrai que le recensement en cours n'a pas prévu l'enregistrement en genre et en tranche d'âges des populations sinistrées, l'on dénombre plusieurs centaines d'enfants (accompagnés) et des femmes (enceintes et mères allaitantes).

Selon les informations reçues du bureau de la Coordination du CCPPSA, le site de Seif abrite 113 tentes, Buniya 70, Egueny 54 et Somelec 8. Les grandes tentes abritent 20 à 30 personnes (4 à 6 familles) et les petites tentes 10 à 15 personnes (2 à 3 familles). A ces tentes officielles, s'ajoutent des centaines d'autres tentes de fortune érigées également par d'autres familles sinistrées (même si des lots de tentes sont détenus en stock au niveau du bureau de coordination des secours).

Ces sites sont érigés sur des espaces sans infrastructures de base. Non électrifiés, ils sont cependant approvisionnés en eau à l'aide des camions citernes fournis par les autorités administratives. Des postes de santé installés par le gouvernement et d'autres organismes humanitaires (Medecin del Mondo, Croissant Rouge Mauritanien) donnent des consultations sur place.

5. Disponibilités alimentaires et marchés

Les stocks de denrées alimentaires et autres produits en commercialisation dans les boutiques et autres entrepôts se trouvant dans la zone inondée n'ont pu être récupérés. Pendant les premiers jours ayant suivi la catastrophe, les disponibilités alimentaires étaient considérablement réduites, provoquant ainsi la montée des prix des denrées de première nécessité tel que le riz dont le kg est passé de 240 UM à 400 UM.

Après, l'approvisionnement du marché local a timidement repris à partir de Nouakchott, avec l'ouverture par l'administration (services du génie civile et militaire) des voies d'accès à la ville. Un marché de fortune non loin du camp de sinistrés de Bouniya a été érigé.

Avec la destruction des entrepôts commerciaux, les possibilités de stockage des commerçants sont considérablement réduites. Ce qui a entraîné la baisse des importations des produits alimentaires.

De même, avec l'ampleur des dégâts causés par cette inondation, les cultures sous pluie et l'exploitation des périmètres maraîchers sont fortement compromises pour la campagne agricole en cours. Car la culture sous pluie est pratiquée par la population agricole pendant la période de juillet-octobre, les cultures de bas-fonds en octobre-novembre et la culture maraîchère entre novembre et mars.

6. Moyens de subsistance et accès des ménages à la nourriture

Les 2/3 des habitations étant complètement submergées, toutes les familles sinistrées (tous les groupes sociaux confondus) ont perdu tous leurs moyens de subsistance. Les activités commerciales sont paralysées et les petits métiers ne peuvent plus être exercés. Les ménages disposant de bétail de case ont perdu tous leurs animaux.

Ainsi, toutes ces familles sinistrées ne disposent plus d'aucune source de revenu pouvant leur permettre d'accéder à la nourriture, malgré la disponibilité relative observée sur le marché.

Selon les informations reçues du Service Régional du Commissariat Chargé de la Protection Sociale et de la Sécurité Alimentaire, le gouvernement par le biais du CCPSSA a procédé à la distribution de 230 tm de vivres (blé : 100 tm, riz : 100 tm, huile végétale : 10 tm, sucre : 10 tm, légumineuse : 6 tm, dattes : 2 tm et lait gloria : 100 cartons de 96 boîtes) à 1 889 familles² sur le site de Bouniya.

La même source précise que 220 familles du site de Egueny ont bénéficié dans le même temps de la distribution gratuite de 25 tm de vivres du Croissant Rouge des Emirats Arabes Unis ; de même 1 500 kits alimentaires ont été distribués à 750 familles³ sur le site de Bouniya par le Croissant Rouge Koweïtien.

S'il est vrai que c'est le Commissariat Chargé de la Protection Sociale et de la Sécurité Alimentaire (CCPSSA) qui a toujours orienté les distributions sur les sites, les insuffisances observées au niveau de la coordination et de la gestion des dons n'ont pas permis une administration efficace de l'aide, si bien qu'en définitive, malgré les distributions déjà effectuées, sur les 2 500 familles sinistrées, il y en a plusieurs centaines qui n'avaient encore rien reçu.

7. Consommation alimentaire, utilisation de la nourriture, situation nutritionnelle et sanitaire

Les opérations d'installation des sinistrés ayant duré plusieurs jours sans aucune assistance alimentaire conséquente, le choc causé par cette inondation a eu un impact négatif sur le

² Ce chiffre avancé par le CCPSSA doit être pris avec prudence, le recensement en cours doit nous fournir le nombre réel de familles sinistrées sur ce site.

³ Avec les insuffisances observées dans la coordination et la distribution, il n'a été possible de prouver que les mêmes familles n'avaient pas bénéficié des vivres distribués auparavant par le CCPSSA.

régime alimentaire des familles sinistrées. Ces familles pour la plupart, sans moyens de subsistance, sont restées pendant plusieurs jours avant que les premières aides alimentaires ne leur parviennent.

Lors de la catastrophe, les sinistrés au moment de leur évacuation sur les sites n'avaient pas été directement enregistrés. C'est bien après que 8 commissions (dont la commission du recensement et la commission de la gestion et la distribution de l'aide) ont été créées par les autorités pour la gestion de la catastrophe. Le Commissariat Chargé de la Protection Sociale et de la Sécurité Alimentaire (CCPSSA) au niveau de la commission du recensement avait commencé le recensement et avait démarré les distributions de vivres sur la base de ce recensement, avant d'être interrompu par les autorités locales qui, pour des raisons de transparence, ont choisi d'associer les conseillers municipaux et les notables à cette opération. Les autorités administratives ayant opté pour la prise en charge de toutes les familles sinistrées, les premières distributions ont été effectuées sur la base des listes (inachevées) du CCPSSA.

Eu égard à ces défaillances notées au niveau de l'organisation de la distribution, plusieurs centaines de familles sinistrées n'ont encore rien reçu jusqu'au moment de l'enquête, malgré les dons qui sont annoncés et les distributions effectuées. Ainsi, l'on doit s'attendre à une dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle surtout chez les enfants et les femmes.

C'est pour cette raison qu'un dépistage actif de cas de malnutrition a été effectué, à l'aide du périmètre brachial, par le Sous Bureau PAM en collaboration avec les agents de santé dans les 2 grands sites d'accueil au niveau des enfants de 6-59 mois et des femmes enceintes et mères allaitantes.

Sur un effectif total de 554 enfants dépistés, 146 (26%) sont en détresse nutritionnelle (jaune), 90 (16%) souffrent de malnutrition modérée (rouge clair) et 10 (3%) sont atteints de malnutrition sévère (rouges foncé), soit un taux de malnutrition générale (J+RC+RF) de 45%. Les enfants en situation de détresse nutritionnelle (jaune) pouvant basculer très rapidement vers une situation de malnutrition cliniquement confirmée dans une telle situation.

La synthèse des résultats du dépistage est consignée dans le tableau ci-après :

Synthèse des données de dépistage actif de malnutrition

Camp de sinis	Tot enfts	V	%	J	%	RC	%	RF	%	Tot	Fe	Fa
Bouniya	291	168	57,7	68	23,4	45	15,5	10	3,4	70	38	32
Seif	263	130	49,4	78	29,7	45	17,1	10	3,8	67	18	49
Total	554	298	53,8	146	26,4	90	16,2	20	3,6	137	56	81

NB : Fe = Femme enceinte, Fa = Femme allaitante

L'examen des résultats de ce dépistage révèle une situation nutritionnelle préoccupante. Selon les informations reçues de la Direction Régionale à la Promotion Sanitaire et Sociale du Hodh El Gharbi, les résultats du dépistage actif des cas de malnutrition réalisé par le MSAS et l'UNICEF, chez les enfants de 6 à 59 mois, ont révélé un taux de malnutrition de 29% en décembre 2006 et 33% en février 2007 pour la Moughataa de Tintane.

8. Préoccupations non alimentaires et services communautaires

Pour les questions liées à l'approvisionnement en eau, les tankers (10 mètre cube) et bladders (4 mètres cubes) installées sur les sites et dans les zones surélevées non inondées sont approvisionnés par des camions citernes. Les ménages disposent des bidons de 10 litres (fournis par l'UNICEF) comme réservoirs individuels. 300 latrines financées par l'UNICEF sont en cours de construction sur les sites.

Des postes de santé sont installés sur les sites pour les consultations et la prise en charge des principales pathologies. Un Centre de Récupération Nutritionnel (CREN) sera installé par la DRAS avec l'appui de l'UNICEF au lycée pour y accueillir les enfants victimes de malnutrition sévère.

9. Problèmes présents et futurs, et risques pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ; assistance requise

Selon les résultats de l'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (PAM/ONS, juin 2007) 27% des ménages de la Moughataa de Tintane sont en insécurité alimentaire et à risque élevé d'insécurité alimentaire. Le choc subi par cette ville a davantage fragilisé les ménages sinistrés qui ne disposent plus d'aucun moyen de subsistance. L'ampleur des dégâts a considérablement anéanti le système d'entraide sociale, seule stratégie de survie auquel pourraient recourir les populations en de pareille circonstance. ***En absence de toute aide alimentaire, la situation alimentaire et nutritionnelle des 12,500 personnes sinistrées (2,500 ménages) va considérablement se détériorer.***

Même si l'approvisionnement du marché local par Nouakchott se poursuit, les ménages sinistrés n'auront pas les moyens d'accéder aux denrées alimentaires à moyen terme.

Au total, 260 tm de vivres (gouvernement et aides bilatérales) ont été déjà engagés dans les distributions gratuites au profit des familles sinistrées. Dans l'hypothèse d'une distribution effective, chaque ménage aurait reçu dans le meilleur des cas un (1) mois environ de ration. Etant donné que nous sommes en début d'hivernage et que le pic des précipitations devrait intervenir à la mi-septembre, la décrue n'interviendra dans le meilleur des cas qu'en novembre 2007. ***C'est pour cette raison que l'assistance alimentaire est requise aux 12 500 personnes sinistrées pour une durée de trois (3) mois.***

De la même manière, un programme de récupération nutritionnelle sera indispensable pour 300 enfants en situation de détresse nutritionnelle (jaune) et ceux victimes de la malnutrition modérée (rouge clair), et 150 femmes enceintes ou mères allaitantes, et cela également pour une durée de trois (3) mois. Les enfants victimes de la malnutrition sévère (rouge foncé) seront référés au CREN (à installer par la DRAS au lycée).

10. Option d'intervention et de ciblage

L'aide alimentaire aux 12 500 personnes sinistrées se fera sous forme de distribution gratuite sur les sites d'accueil à partir des listes des sinistrés (recensement en cours).

Le programme de récupération nutritionnelle sera administré à travers les Centres d'Alimentation Communautaires (CAC) en ration humide qui seront installés sur les sites.

11. Recommandations et propositions de suivi de l'évaluation

L'assistance alimentaire requise pour les 12 500 sinistrés (2 500 familles), qui devra couvrir la totalité des besoins nutritionnels des bénéficiaires (2100 kcal), sera composée de céréales, de légumineuses, d'huile végétale, de CSB, de sucre et de sel iodé, dont les rations journalières (en grammes) sont consignées dans le tableau ci-après :

Céréales	Légumineuses	Huile végétale	CSB	Sucre	Sel iodé
400	100	25	50	20	5

Soit les quantités suivantes pour trois mois exprimées en tonnes:

Céréales	Légumineuses	Huile végétale	CSB	Sucre	Sel iodé	Total
450	112.5	28.1	56.2	22.5	5.6	675

Ce programme de distribution sera effectué toutes les 2 semaines aux familles sinistrées sur les sites par le CCPSSA et le PAM.

Pour le programme de prise en charge nutritionnelle, la gestion des CACs sera confiée à une ONG locale (Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant) sous la supervision du Service Régional du CCPSSA Hodh El Gharbi et du Sous PAM Aioun.

Les rations journalières (en grammes) par enfant, femme enceinte/mère allaitante et auxiliaire/cuisinière sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Enfant Csb	Enfant Huile	Enfant Sucre	Fe/Fa Csb	Fe/Fa Huile	Fe/Fa Céréale	Fe/Fa Leg	Anim Cer	Anim Huile	Anim Leg
140	15	10	150	30	75	50	1000	90	80

Soit pour les 300 enfants, 150 femmes enceintes et mères allaitantes et 8 auxiliaires pour trois mois, les quantités suivantes exprimées en tonnes:

Enfant Csb	Enfant Huile	Enfant Sucre	Fe/Fa Csb	Fe/Fa Huile	Fe/Fa Céréale	Fe/Fa Leg	Anim Cer	Anim Huile	Anim Leg	Total
3,780	0,405	0,270	2,025	0,405	1,013	0,675	0,720	0,065	0,058	9,415

CSB: 5,805 tm ; Huile végétale: 0,875 tm ; Sucre: 0,270 tm; Céréale: 1,733 tm; Légumineuse: 0,733 tm.

Le post distribution monitoring sera effectué après 2 distributions par les moniteurs recrutés par le PAM, en vue d'évaluer l'efficacité de l'aide alimentaire. A cet effet, les outils élaborés dans le cadre du système suivi et évaluation du PAM seront utilisés.

Pour les centres d'alimentation communautaires, après chaque mois de ration, une opération de dépistage actif sera organisée par l'ONG opératrice en collaboration avec les agents de

santé (Moughataa) en vue de suivre l'évolution de l'état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes et mères allaitantes.

Une évaluation plus approfondie serait souhaitable pour une analyse plus poussée de l'impact de cette inondation sur la sécurité alimentaire de ces familles sinistrées et des perspectives pour une assistance alimentaire et non-alimentaire plus adaptée aux personnes touchées.

Personnes rencontrées

- Le Ministre de la Santé
- Le Wali de Hodh-el Gharbi
- Le préfet de Tintane
- Le Maire de la ville de Tintane,
- Les députés de la région de Hodh-el Gharbi
- Le DRPSS
- Le Médecin chef de Moughataa,
- Le Médecin responsable du CS,
- Le Directeur de la Lutte contre la Maladie,
- Le Directeur de l'hydraulique,
- Le Directeur de la société nationale des eaux,
- Le Délégué Régional du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage,
- Le Chef Service Régional du Secrétariat d'Etat Chargé de l'Environnement,
- Le Chef Service Régional du Commissariat Chargé de la Protection Sociale et de la Sécurité Alimentaire,
- Le Coordonnateur du bureau de secours du Commissariat Chargé de la Protection Sociale et de la Sécurité Alimentaire à Tintane.

Liste des acronymes et abréviations

CAC	Centre d'alimentation communautaire
CCPSSA	Commissariat Chargé de la Protection Sociale et de la Sécurité Alimentaire
CREN	Centre de Récupération Nutritionnel
CSB	Corn Soya Bean
CS	Centre de santé
DRAS	Direction Régionale de l'Action Sanitaire
Fa	Femmes allaitantes
Fe	Femmes enceintes
HV	Huile Végétale
J	Jaune
kcal	Kilocalories
OMS	Organisation Mondiale de la santé
ONS	Office Nationale de la Statistique
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PO	Programme Officer
RC	Rouge clair
RF	Rouge foncé
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Electricité
SNU	Système des Nations Unies
TM	Tonne métrique
UM	Ouguiya Mauritanien
UNICEF	United Nation's Children's Fund
V	vert